

Commune:
 Adresse:
 N° bâtiment:
 Objet:
 EGID:

Serres

Est:
 Température de consigne pendant la période d'exploitation: < 10°C (→ exigences de serre froide) / ≥ 10°C (→ exigences de serre chaude)

Retour à l'information sur le site de la Conférence des services cantonaux de l'énergie (EnFK) [www.enfk.ch](#)

Exigences de serres froides

Régulation de la température: oui / non

Mesure de l'énergie de chauffage: oui / non

- ① Le thermostat de régulation de la température de l'air ambiant doit être réglable et programmable sur une plage de 1 à 6.10°C.
- ② La consommation d'énergie de chauffage doit être mesurée, par exemple par un compteur à gaz ou un compteur d'énergie gaz, compteur de puissance calorifique ou compteur d'électricité, et les données doivent être transmises à un point de mesure accessible lors d'éventuels contrôles.

Exigences de serres chaudes (à joindre le calcul)

Valeur U moyenne <math>U_{moy} < 0.42 W / (m^2 \cdot K)</math>: oui / non

Allegati / Spiegazioni

Signatures

Nom et adresse, resp. timbre de l'entreprise Responsable, tél.: Lieu, date, signature:	Vérification de la table: <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/>	Contrôle de la justification / Contrôle externe: Signature et date complètes et correctes <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> <input style="width: 100%; height: 40px;" type="text"/> Contrôle d'exécution: <input type="checkbox"/> si est une personne ou: <input style="width: 100%;" type="text"/>
--	---	--